

NOTRE GRILLE TARIFAIRE

Tarifs validés par l'AGO de novembre 2025 applicables au 1^{er} janvier 2026



OFFRE SOCLE (tarifs applicables pour tout salarié embauché 32 jours et plus et pour le dirigeant non-salarié s'il le souhaite)

Tarifs 2026 validés par l'AGO du 5/11/2025

COTISATIONS ANNUELLES FORFAITAIRES DE SUIVI INDIVIDUEL ET DES ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

(cotisations établies Per Capita en fonction du type de suivi des salariés concernés)

La cotisation est calculée pour une **prise en charge globale de la santé au travail pour l'entreprise**. À ce titre, elle couvre l'ensemble des services basés sur nos 3 missions prioritaires :

- Prévention des risques professionnels
- Suivi individuel de santé des salariés
- Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien en emploi

Grâce à votre cotisation, vous pouvez aussi accéder à **NOA, VIPALI**, nos **modules E-learning**, et bénéficier des **actions mises en place dans le cadre de partenariats** (avec la CARSAT, l'Institut Pasteur de Lille, le FASTT...).

TYPE DE SUIVI	Tarifs 2026 (HT)
▶ Suivi Individuel Simple (SIS)	100,20 €
▶ Suivi Individuel Adapté (SIA)	144 €
▶ Suivi Individuel Renforcé (SIR)	162,60 €
▶ Secteur Action Sociale code NAF 88 : suivi individuel (tarif unique)	97 €

VISITES PARTICULIÈRES FACTURATION À L'UNITÉ	Tarifs 2026 (HT)
▶ Suivi de santé intérimaire (SIS)	100,20 €
▶ Suivi de santé intérimaire (SIA)	122,00 €
▶ Suivi de santé intérimaire (SIR)	131,00 €
▶ Visite intermittent du spectacle	100,20 €
▶ Visite bénéficiaire d'un CDD d'usage (enseignement supérieur...)	100,20 €
▶ Visite d'un salarié d'une entreprise d'insertion	97,00 €
▶ Visite INB* (expositions ionisantes...)	Tarifs Convention nationale EDF

ACTIONS COLLECTIVES FACTURATION FORFAITAIRE	Tarifs 2026 (HT)
▶ Sensibilisation collective pour travailleurs saisonniers (par groupe de 10 salariés)	500 €

AUTRES FRAIS	Tarifs 2026 (HT)
▶ Frais administratifs d'adhésion - forfaitaire par salarié - (plafonné à 30 salariés)	20 €
▶ Frais administratifs de ré-adhésion après radiation pour non-respect du Règlement Intérieur d'Adhésion - forfaitaire par salarié	30 €
▶ Pénalité pour absence à une visite ou à un examen complémentaire non-signalée auprès du centre médical / centre d'entreprise concerné, dans un délai de 48h avant le rendez-vous (hors week-end et jours fériés) ou pour refus répétés du salarié de fournir les preuves de son identité (loi sur l'identitovigilance)	100,20 €
▶ Pénalité pour absence à une visite de debriefing post-traumatique non-signalée auprès du centre médical / centre d'entreprise concerné, dans un délai de 48h avant le rendez-vous (hors week-end et jours fériés)	200 €

OFFRE COMPLÉMENTAIRE Services facturés à l'unité auxquels peuvent souscrire les adhérents en complément de l'offre socle

Tarifs 2026 validés par l'AGO du 5/11/2025

Debriefing suite à une situation traumatisante intervenue pendant/sur le lieu de travail (NB : notre intervention en cas de décès survenu pendant l'exercice du contrat de travail est comprise dans l'offre socle)	Tarifs 2026 (HT) (vacation 1/2 journée)
▶ Accompagnement psychologique collectif (debriefing)	725 €
▶ Accompagnement psychologique individuel (debriefing)	360 €
▶ Formation en présentiel	Facturation 2026 Sur devis
AUTRE FRAIS	Tarifs 2026 (HT)
▶ Pénalité pour absence à une visite de debriefing post-traumatique non-signalée auprès du centre médical / centre d'entreprise concerné, dans un délai de 48h avant le rendez-vous (hors week-end et jours fériés)	200 €

OFFRE SPÉCIFIQUE Offre de services proposée, par convention d'affiliation, à des travailleurs non-salariés et non adhérents au SPSTI

Tarifs 2026 validés par l'AGO du 5/11/2025

▶ Santé du Travailleur Indépendant (Travailleur Non Salarié, non-employeur) - Accès au dispositif AMAROK + suivi	Tarifs 2026 (HT) 128 €
AUTRE FRAIS	Tarifs 2026 (HT)
▶ Frais administratifs d'affiliation - forfaitaire par Travailleur Indépendant	20 €
▶ Pénalité pour absence à une visite ou à un examen complémentaire non-signalée auprès du centre médical / centre d'entreprise concerné, dans un délai de 48h avant le rendez-vous (hors week-end et jours fériés)	100,20 €

OFFRE CONTRACTANT Offre de services proposée, par contrat, à des organismes de la sphère publique : collectivités locales, établissements publics, CCAS...

Tarifs 2026 validés par l'AGO du 5/11/2025

TARIFICATION DU SUIVI	
▶ Se référer à la convention régissant les prestations dues à l'organisme contractant	
AUTRE FRAIS	Tarifs 2026 (HT)
▶ Frais administratifs de contractualisation - forfaitaire par salarié - (plafonné à 30 salariés)	20 €
▶ Pénalité pour absence à une visite ou à un examen complémentaire non-signalée auprès du centre médical / centre d'entreprise concerné, dans un délai de 48h avant le rendez-vous (hors week-end et jours fériés)	100,20 €